

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Soucot



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUIITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna
Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Au Puits de La Paracha

Soucot

« Afin qu'elles sachent » : à l'ombre de la Emouna

« Vous résiderez dans des Soucot pendant sept jours ; tout membre d'Israël résidera dans les Soucot, **afin qu'elles sachent, vos générations**, que c'est dans des Soucot que j'ai fait résider les Bné Israël lorsque je les ai fait sortir d'Égypte, **Moi Hachem votre D.** » (Vaykra 23, 42-43)

Parmi toutes les Mitsvot de la Torah, il en existe certaines qu'il est indispensable d'accomplir avec "Kavana" (l'intention d'accomplir la Mitsva) (Cf Choul'hane Aroukh Ora'h 'Haïm § 60) et d'autres qui peuvent l'être sans. Cependant, concernant la Mitsva de la Souca, le Ba'h explique que, d'après toutes les opinions, la Kavana est indispensable. En effet, le verset précise explicitement : « **Afin qu'elles sachent, vos générations.** » Ainsi, si pour toute Mitsva, il nous incombe de réfléchir à sa signification, c'est d'autant plus vrai concernant celle de Souca, dont la Torah elle-même nous a précisé le but :

Le fondement et l'essentiel de celle-ci est de mener l'homme à la Emouna que c'est Hachem qui a créé et qui dirige le monde entier : ce fut Lui qui désira que les Bné Israël fussent asservis par l'Égypte, et également Lui qui désira leur libération lorsqu'Il les en sortit, car tout dépend du Ciel. Doté de cette foi, l'homme parviendra à comprendre également comment Hachem dirige sa vie : tout est entre Ses mains pour son plus grand bien, à chaque instant et en toute circonstance.

C'est ainsi que le Rachbam écrit au sujet du même verset (« *Afin qu'elles sachent* ») :

« Afin qu'elles se souviennent que c'est dans des Soucot que J'ai fait résider les Bné Israël dans le désert pendant quarante ans, sans lieu fixe et sans propriété. **Partant, ils rendront grâce à Celui qui leur donnera**

une possession, des habitations remplies de tout le nécessaire. Et ils n'en viendront pas, de ce fait, à penser : "C'est à la force de mon poignet que j'ai réussi dans toutes mes entreprises !" »

Le "Aroukh La Ner", pour sa part, explique, d'après cela, l'enseignement de la Guemara (Souca 2a) selon lequel une Souca plus haute que vingt coudées est impropre à l'accomplissement de la Mitsva, puisque la personne qui s'y trouve n'est pas à l'ombre du Skakh, mais à celle des parois :

« Les parois évoquent ce qui concerne ce monde et qui entoure l'homme ici-bas. Néanmoins, l'homme sage lève les yeux au Ciel et comprend que c'est le Skakh, évocation de la Providence Divine le dirigeant constamment, qui est l'essentiel. Et il place sa confiance en Hachem qui subviendra à tous ses besoins, à tout moment. Ainsi, l'essentiel de la Mitsva de la Souca est de rappeler à l'homme que la nuée Divine plane sur lui. Or, si le Skakh est situé au-dessus de vingt coudées, la Souca devient impropre à la Mitsva : l'homme, assis alors à l'ombre des parois et non à celle du Skakh, suggère ainsi qu'il place sa confiance dans le monde matériel d'ici-bas. Cette perspective est, bien entendu, complètement inconvenable et pas du tout agréée par Hachem ! »

C'est pour cela que la Guemara (Souca 2a) enseigne : « Sors d'une habitation fixe et entre dans une habitation précaire », comme l'écrit le Sefat Emet (an. 5645) :

« **La Mitsva de la Souca exprime la vertu de la confiance en D.**, comme nous l'enseignent 'Haza'l : "Sors d'une habitation fixe" (ce qui signifie) ne place pas ta confiance dans ta richesse ou dans tes biens, mais seulement en Hachem. C'est pourquoi cette période est appelée 'le temps de notre joie', car il n'existe pas de plus grande joie que

celle de celui qui place sincèrement sa confiance en Hachem, comme le rapporte le 'Hovot Halévavote. C'est sur cette base qu'ont été instituées les prières et les Hocha'anote de cette fête : **réaliser que toutes les bénédictions de l'année ne dépendent que de l'aide Divine et éviter ainsi de placer sa confiance dans l'engrangement de la récolte**, comme il est dit (Téhilim 62, 9) : "*Ayez confiance en Lui à chaque instant, et épanchez vos cœurs devant Lui.*" C'est à cela que fait allusion l'expression גִּיּוֹךְ הַמַּיִם : les libations d'eau évoquent, en effet, celui qui épanche son cœur, comme de l'eau, devant Hachem. **Et il est certain qu'il est profondément ancré dans le cœur des Bné Israël de placer, chaque fois qu'ils ont besoin d'une délivrance, leur confiance en Hachem. C'est pourquoi Lui, en retour, les entoure de Sa Présence durant ces jours-ci**, comme il est écrit (Téhilim 32, 10) : "*Celui qui place sa confiance en Hachem sera enveloppé de bonté.*" »

De fait, c'est aussi la raison pour laquelle nous sommes tenus de résider dans la Souca précisément « *pendant la fête de l'engrangement en fin d'année* » (Chémot 34, 22) : lorsqu'il engrange sa récolte, l'homme risque fort de se reposer sur l'œuvre de ses mains et d'en venir à oublier que c'est le Saint-Béni-Soit-Il qui nourrit toutes les créatures du monde, de la plus minuscule à la plus gigantesque. C'est pourquoi on lui ordonne d'accomplir immédiatement la Mitsva de la Souca.

Le Kéli Yakar écrit à ce sujet, à propos du verset : « *Tout résident, en Israël, habitera dans la Souca* » :

« Le verset utilise le terme "résident" qui suggère "l'habitant fixe", car à l'époque où l'on rentre la récolte du champ, chacun désire quitter son champ et entrer dans sa maison qui constitue sa résidence fixe. La Torah craint qu'alors, l'homme en vienne à s'enorgueillir en considérant l'œuvre de ses

mains et qu'il rejette le joug Divin. C'est pourquoi il est dit : "*Tout résident, en Israël, habitera dans la Souca*", car le verset désigne celui qui désire être comme un habitant fixe dans ce monde, et non comme un étranger. C'est à lui que la Torah ordonne de sortir de son habitation fixe pour résider dans une habitation précaire, afin qu'il reconnaisse sa fragilité, la fragilité de celui qui n'est qu'un étranger dans ce monde et non un "résident". Ainsi, il ne placera pas sa confiance dans le toit qui le recouvre, mais il viendra, au contraire, s'abriter à l'ombre de D., comme le firent jadis, à leur sortie d'Égypte, les Bné Israël. Ceux-ci ne résidèrent pas dans de somptueuses et imposantes demeures, mais se suffirent d'être entourés des sept nuées de Gloire dans lesquelles résidait la présence Divine. D'où l'emploi de l'expression : "*à l'ombre d'Hachem*" (Téhilim 91) et non : "*à l'ombre des solides poutres de leurs maisons*". »

La Guemara (Avoda Zara 3a) rapporte : « Dans les temps futurs, le Saint-Béni-Soit-Il proposera aux nations du monde : "J'ai une Mitsva facile, dénommée Souca, allez l'accomplir !" Aussitôt, chacun prendra (le nécessaire) et ira faire sa Souca sur la cime de son toit. C'est alors que le Saint-Béni-Soit-Il fera darder le soleil sur eux comme à la saison de Tamouz (en plein été). Chacun donnera alors un coup de pied dans sa Souca et la quittera. » Certains expliquent qu'il s'agit d'une épreuve à laquelle Hachem soumettra les nations, sur leur Emouna. C'est pourquoi Il leur proposera "**une Mitsva facile, dénommée Souca**", car la Souca est appelée (dans le Zohar) צִלָּה דְּמַהֲיִמְנוּתָא¹ (l'ombre de la Emouna). La base de la Emouna est en effet de continuer à placer sa confiance en Hachem en toute circonstance, même lorsque l'on n'est entouré que de parois précaires. Et de fait, les goyim ne manifestent leur foi que lorsqu'ils sont "à la cime de leur toit" (au

1. Les libations d'eau que l'on faisait au Beth Hamikdache à la fête de Soucot, en versant de l'eau puisée à la source du Chiloa'h, sur l'autel. N.d.t

sommet), lorsque tout se déroule le mieux du monde et que la chance leur sourit.

C'est ce que la Guemara illustre : « Sur le champ, chacun prendra (le nécessaire) et ira faire sa Souca **sur la cime de son toit.** » Seulement, à ce moment : « Le Saint-Béni-Soit-Il fera darder le soleil sur eux comme à la saison de Tamouz », à savoir qu'Il changera leur Mazal en mal (par ex., ils subiront en biens et argent), afin de les mettre à l'épreuve et de voir s'ils persistent dans leur foi. Mais c'est alors qu'ils « donnent des coups de pieds dans leur Souca et la quittent », ce qui n'est pas le cas des Bné Israël qui, en toute circonstance se maintiennent dans leur foi.

« Et la Souca sera... » : les propriétés miraculeuses de la Mitsva de Souca

Le Maharache de Belz pose une question : « On dit dans les Hocha'anote de Soucot² : "Nous crions : sauve-nous, de grâce !" Or, pourtant, nous disons également dans les prières de Roch Hachana et Yom Kippour : "Tous ceux qui ont foi qu'Il (Hachem) répond aux paroles silencieuses." Dès lors, pourquoi crie-t-on à Soucot ? C'est qu'à Roch Hachana et à Yom Kippour, nous devons prier en silence, afin que les anges accusateurs ne viennent pas déranger notre prière. **Mais à Soucot, alors que nous sommes assis à l'ombre de la Emouna, les anges accusateurs ne peuvent pas pénétrer à l'intérieur, et dès lors, nous sommes en mesure de crier pour supplier d'être délivré, car personne ne peut venir s'interposer contre nous.** »

C'est pour cette raison que les Tsadikim, dans toutes les générations, n'ont pas tari d'éloges sur l'importance de la Mitsva de la Souca. Car par son mérite, nous pouvons nous acquitter de toutes les mauvaises influences et mériter ainsi une existence heureuse, joyeuse et sereine, ainsi qu'une large subsistance.

Rav Néta Freund, une des personnalités marquantes de la Jérusalem d'antan, raconta une fois ce qu'il entendit de la bouche du Rav Metsalime (le fils du Arougote Habossem) :

Ce dernier alla une fois rendre visite à un ami qui se trouvait dans un hospice de vieillards. Pendant qu'il était là-bas, entra soudain dans la chambre un vieil homme qui demanda à lui parler en privé. Ils se retirèrent tous les deux dans la pièce attenante et celui-ci lui raconta qu'il était très vieux, qu'il avait atteint les cent seize ans. Et il lui demanda de prier pour qu'il quitte ce monde.

« Je vois pourtant, lui répondit Rav Metsalime, que, grâce à D., tu as l'air d'être sain de corps et d'esprit. Alors, pourquoi une telle requête ?

-Parce que, lui répondit l'homme, ici se trouve également mon fils âgé de quatre-vingt-dix ans et il souffre énormément, et je n'ai pas la force de voir ses souffrances. C'est pourquoi je veux mourir ! »

Le Rav alla alors rendre visite au fils, et constata, en effet, que celui-ci était couché, accablé de douleurs. Ce dernier lui raconta qu'il savait clairement qu'il lui restait encore quatre années à vivre. Rav Metsalime lui demanda d'où il connaissait le jour de sa mort et qui lui avait révélé un tel secret. Mais comme il n'eut pas la force de lui répondre, le Rav retourna donc chez le père et lui demanda de lui raconter ce qu'il en était.

Ce dernier se mit alors à relater son histoire :

Dans sa jeunesse, il avait habité la ville de Kalmaï, et comme il ne comptait pas parmi les meilleurs éléments de la Yéchiva ni parmi les plus assidus, étant lent à la compréhension, dès l'âge de vingt ans, il avait commencé à travailler à la poste locale. Au début, on lui avait donné un emploi de

2. Dans le rite Ashkénaze

facteur pour distribuer les lettres expédiées d'une ville à l'autre, et lorsqu'on vit qu'il était de forte constitution et qu'il était travailleur, on lui ajouta également le rôle de distribuer les lourds colis jusqu'à leur destination.

La veille d'une fête de Soucot, il se rendit à la poste comme à l'accoutumé, et il aperçut un lourd paquet de livres destiné à Rabbi Hillel de Kalmaï. Il comprit que le Rav désirerait certainement les étudier et en approfondir le contenu pendant Soucot. De ce fait, il prit avec lui le colis et le transporta jusqu'à chez lui. C'est alors qu'il remarqua que le Rav avait le visage consterné et qu'il avait l'air triste et inquiet. Cela l'étonna, en particulier la veille de Soucot, d'autant plus que sa Souca était construite et décorée, et son Loulav prêt.

« Pourquoi le Rav est-il si triste, lui demanda-t-il ?

- Parce que depuis quelques temps, lui répondit Rav Hillel, de jeunes goyim se soulent et se livrent à des exactions pendant la nuit. Je crains de dormir dans la Souca de peur qu'ils ne s'en prennent à celle-ci et à celui qui s'y trouve, d'autant plus que ma maison se trouve en plein centre-ville, au vu et au su de tous les passants.

- Que le Rav se tranquillise, le rassura le jeune homme, vous voyez vous-même que *ה"ב* je suis fort de constitution ; je garderai le Rav de toutes les "mauvaises rencontres" ! »

Aussitôt, le visage du Rav s'illumina d'une joie immense.

Le jeune homme alla manger chez le Rav, le premier soir de fête, et après avoir achevé la Séouda et une fois que tout le monde s'en fût dormi, il alla placer son lit près de la porte, non sans s'être armé d'une massue posée à proximité, prêt à intervenir. Au milieu de la nuit, les goyim arrivèrent, ivres. Il se réveilla sur le champ comme un lion, sortit et les fit fuir en quelques instants. Il en fut de même le lendemain soir et les nuits suivantes, jusqu'à ce que les voyous comprennent avec qui ils avaient affaire et

qu'ils sentent bien qu'il leur valait mieux trouver un autre endroit. C'est ainsi que le jeune homme veilla sur le Rav Metsalime durant toute la fête de Soucot. A la fin de la fête, ce dernier le bénit de vivre jusqu'à cent-vingt ans en bonne santé, sans qu'aucun de ses fils ne meure de son vivant.

Le vieil homme acheva son récit :

« Vous voyez par vous-même que cette bénédiction s'est réalisée. Ce fils est mon fils unique et, à ce qu'il semble, c'est pour cela qu'il sait qu'il lui reste quatre ans à vivre !

-Au lieu de demander de mourir, lui dit Rav Metsalime, priez pour qu'il vive ! »

A la fin de la visite, le Rav s'adressa au directeur de l'hospice, et lui demanda de bien vouloir l'informer de tout changement dans l'état de santé du vieillard, s'il tombait malade ou s'il mourait. En outre, il lui rendit visite encore plusieurs fois. Après quatre ans, on lui fit savoir que celui-ci venait de décéder. Une heure après, on lui fit savoir que le fils venait également de quitter ce monde.

Cette histoire nous enseigne la grandeur de la Mitsva de Souca, et sa propriété d'accorder la longévité à celui qui aide à l'accomplir. En outre, elle nous montre l'importance de la reconnaissance envers celui qui contribue à l'accomplissement de cette Mitsva.

« Les saintes solennités » : la sainteté de 'Hol Hamoède et en particulier celle du Chabbat qui en fait partie

« Voici les fêtes d'Hachem, les saintes convocations que vous proclamerez en leur temps » (23, 4)

Voici ce que le Ramban explique au sujet de ce verset :

« Le sens de l'expression "saintes convocations" est, qu'en ces jours, tous sont convoqués et se rassemblent pour les sanctifier, car **c'est une Mitsva pour Israël que de se rassembler dans la maison de D.,**

les jours de fête, de les sanctifier en public par la prière et la louange adressée à Hachem, par des vêtements propres et d'en faire un jour de festin. » Et si, certes, ses paroles concernent principalement le Yom Tov, néanmoins, **même les jours de 'Hol Hamoède sont inclus dans les "saintes convocations" et leur sainteté est immense.** Nos Sages n'ont pas lésiné sur le châtement de celui qui "dédaigne les fêtes". Rabbénou Yona explique que le terme employé étant "dédaigner" et non "profaner", cela prouve que 'Haza'l ne parlent pas ici de Yom Tov. Car à son sujet, il n'est nul besoin de mettre en garde, puisqu'il est équivalent à Chabbat. Mais, ils parlent de celui qui fait un travail interdit à 'Hol Hamoède, **et qui méprise ainsi ce dernier en disant que ces jours-ci ne sont pas tellement sacrés comme les premiers jours de fête.** »

Voyons un peu les paroles extraordinaires qu'écrivit le Chem Mi Chemouel à ce propos :

« Plus un homme se prépare en se sanctifiant et en se purifiant, plus l'influence spirituelle de Yom Tov persistera ensuite dans la même mesure (...) **et chaque instant des jours de fête nécessite une préparation, afin de recevoir la sainteté de cette fête, qui se déverse pendant tous les jours de celle-ci sans interruption.** » Dès lors, il est superflu de préciser la manière dont on est tenu de se comporter durant 'Hol Hamoède. L'homme sage tirera donc profit de chaque instant afin de mériter de bénéficier de l'influence spirituelle de la fête et de jouir de sa sainteté. Et il va sans dire que ces jours n'ont pas été donnés pour les gaspiller dans des choses vaines et légères.

Le Maharcha (Souca 45b) explique l'enseignement de nos Sages selon lequel : « Quiconque établit une garde à la fête, en mangeant et en buvant, la Torah lui compte comme s'il avait construit un autel et avait offert dessus un sacrifice » :

« L'intention, ici, est de prévenir l'homme de ne pas se goinfrer ni s'enivrer, puisqu'alors, il ne mange ni ne boit "en l'honneur du Ciel". » C'est pour cette raison qu'il est dit : « la

Torah lui compte comme s'il avait construit un autel et avait offert dessus un sacrifice », car la table d'un homme est considérée comme un autel d'expiation (Brakhot 55a). Et c'est sur celui-ci qu'il offre en sacrifice le repas **qu'il n'a pas mangé.**

Et combien, a fortiori, la sainteté de Chabbat 'Hol Hamoède s'en trouve grandie, et, pour reprendre les mots du 'Hidouché Harim : « Ce Chabbat de 'Hol Hamoède est un grand Chabbat, car chaque Chabbat prend son essence dans les jours profanes, alors que celui-ci la tire des jours de Yom Tov. Il convient d'adopter l'attitude suivante à son égard et d'appliquer les termes du verset : "J'irai et je reviendrai vers mon premier mari, car il est meilleur que maintenant" (Osée 2,9), et de ne pas s'endormir. Yom Tom, en lui-même, suscite le réveil spirituel de ceux qui dorment ; et il faut juste se laisser réveiller [à savoir ne pas empêcher l'influence spirituelle de la fête de le réveiller par un comportement inconvenable]. »

Hocha'ana Rabba

« Tout dépend des lèvres » : il est de notre ressort de déchirer les mauvais décrets et de faire jaillir sur nous l'abondance

« On enseigne : (Pourquoi prend-on la *la Arava (saule)* ? : parce qu'elle ressemble aux lèvres. Il est certain qu'il en est ainsi, puisque ce jour (de Hocha'ana Rabba) dépend des lèvres. » Zohar (III, 32a)

En ce jour, tout dépend de la bouche de l'homme, et à ce moment-là, avant le verdict final, il est encore en notre pouvoir de sauver nos âmes et celles de nos proches.

Considérons un peu jusqu'où vont les choses :

Le Rokéa'h fait en effet remarquer que le Beth Din (responsable de sanctifier les mois) devait veiller à augmenter ou à diminuer le nombre de jours des mois de l'année, selon les besoins, afin que Hocha'ana Rabba ne tombe pas un Chabbat, **"car les Bné Israël pleuraient et suppliaient pour mériter une**

année abondante en eau, et cela est impossible le Chabbat". Cette remarque suscite notre réflexion : on pouvait décaler tout le calendrier des fêtes comme Roch Hachana et Yom Kippour, pour Hocha'ana Rabba ! Et on comprend de là quel moment est plus grand que l'autre. En outre, on ne craignait pas de devoir déplacer Roch Hachana au Chabbat, et d'empêcher ainsi les sonneries du Chofar d'avoir lieu cette année-là, tout cela pour que Hocha'ana Rabba ne coïncide pas avec Chabbat. Combien importantes et nécessaires sont les prières en ce jour (considérées véritablement comme vitales) ! Dès lors, épanchons nos cœurs car toute notre existence en dépend !

Le Sifté Tsadik rapporte au nom de son grand-père, le 'Hidouché Harim, que la Torah punit la fiancée (qui aurait été "violentée" par un homme) dans le cas où elle n'aurait pas crié (pour alerter les passants) [comme il est écrit (Dévarim 22, 24) : « *Parce qu'elle n'a pas crié* »].

« On apprend de là, dit-il, que lorsqu'une personne a la possibilité de crier et ne le fait pas, elle est considérée comme consentante et non comme forcée. Et c'est pour cette raison que nos Sages ont institué de crier vers Hachem à Hocha'ana Rabba, ce qui laisse sous-entendre que si quelqu'un crie vers Hachem, il sera, à coup sûr, entendu. Et chacun est tenu de crier, même s'il ne sait pas ce dont il a besoin ni ce qui lui manque ; malgré tout, il criera "Hocha'ana !" ("Sauve-nous, de grâce !") »

Ce qui précède nous permettra de comprendre aisément ce que l'on raconte à propos de Rav Avraham Elimélekh de Karline :

Ce dernier aperçut, une fois, en entrant dans le Beth Hamidrache, le soir de Hocha'ana Rabba, deux Avrékhim en train de discuter de choses profanes. Sur le champ, il les aborda et leur dit : « Sans nul doute, vous êtes en train de parler de sujets de première urgence qu'il est impossible de repousser à plus tard du fait de leur importance. Néanmoins, il aurait été préférable que vous en ayez discuté pendant

la prière de Kol Nidré plutôt qu'en cette nuit si empreinte de sainteté. » Car l'obligation de prier en ce jour est même supérieure à celle de Yom Kippour !

Chemini Atséret

« Attardez-vous encore un peu avec moi » : accompagnés d'une bonne résolution, nous demeurons attachés à Hachem toute l'année

A Chemini Atséret, le Saint-Béni-Soit-Il demande aux Bné Israël : « Je vous en supplie, attardez-vous encore un peu avec moi un jour supplémentaire, me séparer de vous m'est pénible ! » (Cf. la Guemara Souca 55a) A priori, ce Midrach est difficile à comprendre : logiquement, c'est exactement le contraire qui est vrai : lorsque deux proches amis s'attardent encore un jour ensemble, le lien qui les unit ne fait que croître, et à l'issue de cette journée, il leur sera encore plus dur de se séparer.

Afin de l'expliquer, le Isma'h Israël rapporte la parabole suivante :

Le fils d'un roi avait épousé une femme dans un pays très lointain. Il ne cessait de languir son père, mais du fait de la distance, il ne pouvait voyager si loin pour le voir. Une fois, le roi alla lui rendre visite, et le fils en éprouva une joie immense. Néanmoins, au moment de se séparer, le fils bien-aimé ne put dissimuler son émotion à son père et il s'épancha en suppliques devant lui en se prosternant à ses genoux : « Je suis malade d'amour pour toi, ne m'abandonne pas, mon cœur ne supporte pas l'idée de me séparer du roi !

-Mon fils bien-aimé, s'excusa son père, je n'ai pas de remède à ton mal à l'exception de ce conseil : prépare-moi un appartement convenable près du tien, de cette manière je pourrai habiter près de toi (...).

Il en est de même pour le Saint-Béni-Soit-Il et les Bné Israël : leur séparation étant très difficile, Hachem leur dit : « Faites-Moi un Sanctuaire afin que Je réside dedans, et de

cette manière, nous demeurerons toujours ensemble ! »

On se dira peut-être : « Je suis un être de chair et de sang, comment puis-je bâtir un Sanctuaire qui soit digne du Roi des rois, si grand, puissant et redoutable ? »

C'est pour cette raison que le Saint-Béni-Soit-Il nous dit : « Attardez-vous encore un peu avec moi un jour supplémentaire », car Il ne se comporte pas en tyran avec Ses créatures. Il ne leur demande qu'une toute petite chose, "un seul jour", une bonne résolution, petite, mais ferme et entière.

Le "Avné Nézer" rapporte l'allusion suivante :

Durant tous les jours de Soucot, on apportait sur l'autel du Temple de nombreux taureaux en sacrifice, alors qu'à Sim'hat Torah, on n'en apportait qu'un. C'est parce qu'à la sortie de la fête, il est nécessaire de faire une petite chose afin de conserver en soi la lumière spirituelle. Il est défendu, à ce sujet, de viser très haut, mais au contraire, on prendra comme résolution une toute petite chose que l'on accomplira intégralement.

Il faut savoir que même une petite chose revêt une importance insigne En-Haut. Le Yétev Lev (Yétev Panim sur le premier soir de Soucot) rapporte à ce sujet la prière que nous récitons (dans certaines communautés, en entrant pour la première fois dans la Souca) : « (...) **Et que par le mérite de sortir de ma maison et de m'empresser d'accomplir Ta Mitsva, cela me soit compté comme si j'étais parti au loin** (et que j'avais purgé une peine d'exil pour expier certaines fautes ; n.d.t) », et pose la question suivante : a priori, cela n'est pas compréhensible : est-ce que pour être sorti ainsi un petit peu (de la maison à la Souca), nous avons réellement le droit de demander que cela nous soit considéré comme un lointain exil ?

La réponse qu'il donne est la suivante :

Il est écrit : « *Et Avraham était vieux, rassasié de jours, et Hachem avait béni Avraham dans tout* » (Béréchit 24, 1), ce qui peut être compris : "en toute petite chose" [comme ce qu'enseignent 'Haza'l (Yoma 74a) à propos de l'interdiction de consommer des graisses interdites : "**toute graisse**", cela vient inclure même un **tout** petit peu]. Cela suggère que le moindre petit mouvement accompli en l'honneur d'Hachem a une immense influence En-Haut, comme développé dans le 'Hovot Halévavote (Chaar 'Hechbone Hanéfèche §5). Et c'est également l'explication de la prière citée ci-dessus : "Et que par le mérite de sortir de ma maison..." : (même une petite action comme celle-ci) a le même effet qu'un grand exil, à savoir qu'En-Haut, elle a une immense influence, comme on le sait.

Le Pné Ména'hem avait pris comme bonne résolution de ne plus parler après le Chéma Israël que l'on récite avant d'aller dormir. Une fois, juste avant d'aller dormir, et après l'avoir récité, son frère, le Beth Israël le fit appeler. Par respect pour ce dernier, il ne put refuser. C'est pourquoi il se rendit chez lui, décidé fermement à ne pas commencer à parler. Néanmoins, comme le Beth Israël engagea avec lui divers sujets, il fut forcé de répondre à ses questions. De retour chez lui, il n'alla pas se coucher pendant toute la nuit afin de ne pas enfreindre la bonne résolution qu'il avait prise. Merveilleuse illustration de ce qui s'appelle "respecter une bonne résolution jusqu'au bout", quelles que soient les circonstances !

Hocha'ana Léma'anekha Elokénou, Hocha'ana ! Et que nous méritions d'être définitivement scellés pour une bonne et douce année ! Et que de ce mois de Tichri aussi riche en Mitsvot, soit déversées sur nous une abondance de vie, de santé et d'ascension spirituelle, et toutes les bénédictions et les délivrances dont nous avons besoin !